



Strasbourg, 28 février 2013

GEC(2012)10 rév

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES  
(GEC)**

---

**CONFERENCE DES POINTS DE CONTACT NATIONAUX  
« LES MEDIAS ET L'IMAGE DE LA FEMME »**

**PROJET DE CADRE CONCEPTUEL**



## 1. Contexte de la conférence

Partout dans le monde, nous sommes exposés au quotidien à des images et à des informations émanant d'une multiplicité de sources. Ces contenus ont une influence déterminante sur nos opinions, nos valeurs et notre idée de ce qu'est le comportement attendu et acceptable pour une femme ou pour un homme. Malheureusement, la visibilité donnée aux femmes dans les médias, qu'ils soient sous forme écrite, sonore ou audiovisuelle, est la plupart du temps fondée sur des représentations stéréotypées du féminin et du masculin. L'acceptation et l'imitation de ces prétendus « modèles d'identification » conduisent à perpétuer ces stéréotypes pernicious qui ont des répercussions sur tous les aspects de notre vie.

Pour le Conseil de l'Europe, on entend par égalité une visibilité, une autonomie, une responsabilité et une participation égales des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et privée. L'égalité s'oppose à l'inégalité – et non à la différence – entre les sexes<sup>1</sup>. Les stéréotypes de genre entravent sérieusement la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination envers les femmes, discrimination qui non seulement les empêche de s'épanouir pleinement, mais encore est l'une des causes premières de la violence faite aux femmes et aux filles.

Malgré les progrès accomplis, les médias continuent de reproduire des stéréotypes féminins, fait souvent aggravé par le déficit de femmes aux postes à responsabilités dans le secteur des médias. L'avènement de nouvelles technologies comme internet ou les réseaux sociaux n'a nullement fait évoluer la situation. Bien que les nouvelles technologies médiatiques soient à même de renforcer la position des femmes, elles créent de nouveaux problèmes qui ne sont pas encore suffisamment pris en compte. Le débat sur le contenu et la réglementation des nouveaux médias a tendance à se préoccuper principalement de la liberté d'expression et de la protection des données en oubliant le plus souvent les effets, tant positifs que négatifs, qu'ils peuvent avoir sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

En tant qu'Organisation créée pour protéger et promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, le Conseil de l'Europe est actif dans le domaine des médias et de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis les années 1980. Ses recommandations et ses activités se sont concentrées sur le rôle important que jouent les médias dans la formation des attitudes et des valeurs dans la société et les vastes possibilités qu'ils offrent en tant qu'agents de changement social<sup>2</sup>. Lors de leur 7<sup>e</sup> conférence ministérielle tenue à Bakou en 2010, les ministres responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes ont souligné que les médias devaient reconnaître leurs responsabilités dans la défense et l'application du principe

---

<sup>1</sup> L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes – Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des « bonnes pratiques ». Publication du Conseil de l'Europe : [http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gender-mainstreaming/EG\\_S\\_MS\\_98\\_2\\_rev\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gender-mainstreaming/EG_S_MS_98_2_rev_fr.pdf)

<sup>2</sup> Recommandation n° R (84) 17 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias

d'égalité entre les femmes et les hommes, qui fait partie intégrante des droits de la personne humaine, tant dans leurs modalités de fonctionnement que dans le contenu de leurs messages. Le plan d'action intitulé « *Relever le défi de la réalisation de l'égalité de jure et de l'égalité de facto entre les femmes et les hommes* », adopté par la Conférence, propose que le Conseil de l'Europe :

1. rédige un manuel sur les stratégies pour combattre les stéréotypes de genre dans les médias ;
2. identifie et diffuse des bonnes pratiques sur les codes de conduite adoptés par les médias pour traiter des stéréotypes de genre.

Dans le cadre du programme transversal sur l'égalité entre les femmes et les hommes instauré en 2012 pour soutenir la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe au sein de l'Organisation et dans les Etats membres, une nouvelle structure a été créée : la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC). L'une des priorités recensées par la GEC est d'examiner la question des « femmes dans les médias » sur la base des mesures énoncées dans la *Recommandation n° R (84) 17 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias* et d'étudier les suites qui pourraient être données à ces mesures. Les membres de la GEC sont convenus que la première réunion annuelle du réseau des Points de contact nationaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Pays-Bas, 4-5 juillet 2013) devrait être consacrée à cette question.

## **2. Buts de la conférence**

Les buts principaux de la conférence sont les suivants :

- sensibiliser les médias et le grand public aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias ;
- examiner les problèmes posés par la conciliation de la liberté d'expression des médias et le maintien du principe d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- encourager l'adoption d'une approche tenant dûment compte des considérations de sexe dans l'environnement et le secteur des médias ;
- promouvoir le leadership des femmes dans les médias ;
- examiner les problèmes posés par les nouveaux médias, leur incidence sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les moyens de les utiliser pour opérer des changements positifs ;
- examiner et échanger des bonnes pratiques sur les stratégies efficaces de lutte contre les stéréotypes de genre ;
- présenter aux participants le manuel du Conseil de l'Europe intitulé « Femmes et journalistes d'abord ! » et sa panoplie d'outils sur les moyens de lutter contre les stéréotypes de genre dans les médias.

### 3. Participants

Les participants ciblés sont les suivants :

- réseau de Points de contact nationaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- représentants des mécanismes d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- représentants des autorités nationales des Etats membres du Conseil de l'Europe chargées de la réglementation des médias ;
- représentants des médias (presse, radio, cinéma, télévision, TIC) ;
- représentants des entreprises de commercialisation et des agences de publicité ;
- journalistes et représentants de leurs associations ;
- rapporteurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- représentants d'ONG s'occupant de la question des femmes dans les médias ;
- représentants du Comité des Ministres, dont la coordinatrice thématique sur l'égalité et la traite ;
- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- représentants du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme ;
- Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- représentants de la Conférence des OING ;
- organisations intergouvernementales internationales, notamment ONU-Femmes, l'Union européenne et l'OSCE.



Rijksoverheid



[LOGO à confirmer]

## **Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

**Thème : « Les médias et l'image de la femme » [à confirmer]**

**avec la participation du réseau des Points de contact sur l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe<sup>3</sup>**

**Pays-Bas, 4-5 juillet 2013**

**organisée par le  
Conseil de l'Europe en partenariat avec  
le Ministère néerlandais  
de l'Enseignement, de la Culture et des Sciences**

**Projet de programme**

---

<sup>3</sup> L'après-midi du vendredi sera consacré à la première réunion du réseau des Points de contact nationaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes, avec un ordre du jour distinct.

<b>JEUDI 4 JUILLET 2013</b>	
8 h 00 – 9 h 00	Enregistrement des participants
<b>Séance d'ouverture</b>	
<b>9 h 00</b>  [9 h 00 - 9 h 10]  [9 h 10 - 9 h 20] [9 h 20 - 9 h 30] [9 h 30 - 9 h 40] [9 h 40 - 9 h 50]	<b>Déclarations liminaires par :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Carlien Scheele, présidente de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC)</li> <li>➤ un(e) représentant(e) des Pays-Bas</li> <li>➤ un(e) représentant(e) du Conseil de l'Europe</li> <li>➤ le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</li> <li>➤ d'autres représentant(e) de haut niveau</li> </ul>
<b>9 h 50 - 10 h 00</b>	Pause café
<b>Séance n° 1 : Les femmes dans les médias : renforcer et briser les stéréotypes de genre</b>	
<b>10 h 00 - 10 h 15</b>  [10 h 15 - 10 h 25] [10 h 25 - 10 h 35] [10 h 35 - 10 h 45]	Orateur/trice principal(e) : un(e) expert(e) du Conseil de l'Europe [nom à confirmer]  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> </ul>
<b>10 h 45 - 11 h 15</b>	<i>Questions et débat</i>
<b>11 h 15 - 11 h 30</b>	Pause café
<b>11 h 30 - 11 h 45</b>	Présentation du manuel « Femmes et journalistes d'abord ! » Intervenante : Mme Joke Hermes, experte du Conseil de l'Europe
<b>Séance n° 2 : L'égalité entre les sexes et la liberté d'expression : des principes incompatibles ?</b>	
<b>11 h 45 - 12 h 00</b>  [12 h 00 - 12 h 10] [12 h 10 - 12 h 20] [12 h 20 - 12 h 30]	Orateur/trice principal(e) : un(e) expert(e)/un(e) rapporteur(e) du Conseil de l'Europe [nom à confirmer]  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> </ul>
<b>12 h 30 - 13 h 00</b>	<i>Questions et débat</i>
<b>13 h 00 - 14 h 30</b>	Déjeuner

<b>Séance n° 3 : Nouvelles technologies médiatiques : problèmes et potentiel de changement</b>	
<b>14 h 30 – 14 h 45 pm</b>	Orateur/trice principal(e) : un(e) expert(e) du Conseil de l'Europe [nom à confirmer]
[14 h 45 – 14 h 55] [14 h 55 – 15 h 05] [15 h 05 – 15 h 15]	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> </ul>
<b>15 h 15 – 15 h 45 pm</b>	<i>Questions et débat</i>
<b>15 h 45 – 16 h 00 pm</b>	Pause café
<b>Séance n° 4 : Abolir les stéréotypes de genre dans les médias : cause perdue ou nouveau défi à relever ?</b>	
<b>16 h 00 – 16 h 15 pm</b>	Orateur/trice principal(e) : un(e) expert(e) du Conseil de l'Europe [nom à confirmer]
[16 h 15 – 16 h 25] [16 h 25 – 16 h 35] [16 h 35 – 16 h 45]	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> </ul>
<b>16 h 45 – 17 h 15 pm</b>	<i>Questions et débat</i>
<b>19 h 30 – 21 h 30</b> [à confirmer]	Réception / dîner offert par les autorités néerlandaises [à confirmer]
<b>VENDREDI 5 JUILLET 2013</b>	
<b>Séance n° 5 : Promouvoir le leadership et la participation des femmes dans les médias afin de renforcer leur position</b>	
<b>9 h 00 – 9 h 15</b>	Orateur/trice principal(e) : un(e) expert(e) du Conseil de l'Europe [nom à confirmer]
[9 h 15 – 9 h 25] [9 h 25 – 9 h 35] [9 h 35 – 9 h 45]	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> <li>➤ un(e) représentant(e) de [pays à confirmer]</li> </ul>
<b>9 h 45 – 10 h 15</b>	<i>Questions et débat</i>
<b>10 h 15 – 10 h 30</b>	Pause café
<b>10 h 30 – 11 h 00</b>	Présentation des conclusions par le/la rapporteur(e) général(e) et suites à donner à la conférence

<b>Séance de clôture</b>	
<b>11 h 00 – 11 h 30</b>	Déclaration finale d'un(e) représentant(e) du pays hôte Déclaration finale d'un(e) représentant(e) du Conseil de l'Europe
<b>11 h 30 – 12 h 00</b>	Conférence de presse [à confirmer]